

DOSSIER DE PRESSE

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
15 FÉVRIER 2024



DOSSIER DE PRESSE

Jeudi 15 février 2024

Pôle d'échanges multimodal des Glaisins à Annecy-le-Vieux : le conseil a élu les membres de la commission d'appel d'offres pour le jury du concours de maîtrise d'œuvre

Le Conseil communautaire de l'Agglomération du Grand Annecy a voté ce jeudi 15 février la création d'une commission d'appel d'offres (CAO) pour le jury du concours de maîtrise d'œuvre pour la création d'un pôle d'échanges multimodal aux Glaisins et procédé à l'élection de ses membres.

D'un montant de **12,2 M€ HT (études et travaux)**, le Pôle d'échanges multimodal des Glaisins à Annecy-le-Vieux prévoit **500 places VL et 50 places sécurisées vélos** selon le calendrier suivant :

- Novembre 2024 : Attribution concours architectes
- 2^{ème} semestre 2026 : Début des travaux
- 3^{ème} trimestre 2027 : Livraison & Mise en service



Coût du projet : 12,2 M€

Subvention au titre du fond vert : 250 000 €

Modalités de mise en œuvre du Marathon de la Biodiversité

Dans le cadre du **plan climat air énergie territorial (PCAET)** adopté le 24 juin 2021, l'Agglomération du Grand Annecy a répondu à l'appel à projets « Eau et biodiversité » porté par l'AERMC (Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse). Il vise à **créer ou restaurer à terme 42 km de haies et 42 mares**.

Contact presse 

L'objectif est de **recréer des cœurs de biodiversité et des écosystèmes vertueux** là où se rencontrent cours d'eau, plaines et forêts notamment pour favoriser les espèces réalisant une partie de leur cycle de vie en zone humide ainsi que leur circulation entre les zones humides. Les espaces concernés peuvent être au sein de jardins publics ou privés, d'espaces agricoles, de zone d'activité, en bordures de chemins...

Cette démarche doit se matérialiser par des actions concrètes de **création/restauration de haies et de mares**, avec engagement d'entretien et un volet mobilisation citoyenne (inventaires et chantiers participatifs, conférences...). Les actions peuvent être portées par des acteurs volontaires qu'ils soient publics (collectivités) ou privés (agriculteurs, forestiers, autres entreprises, bailleurs sociaux...). Ils seront conseillés par les partenaires Asters 74, FNE74, LPO74 et Mission Haies.

L'Agglomération est lauréate de l'appel à projets 2023 sur la base d'un dossier de candidature visant un **objectif intermédiaire de 17 km de haies et 17 mares à réaliser en 3 ans**. Au-delà de ces objectifs opérationnels, il s'agit d'initier une dynamique à plus long terme de sensibilisation à la préservation et à la restauration des haies et des mares sur le territoire.



Budget : 752 566 € HT

AERMC : 70% | Département de la Haute-Savoie : 10 %

Nouvelle tarification du réseau de bus Sibra

C'est un choc de l'offre en deux temps qui a été voulu par les élus de l'Agglomération du Grand Anancy.

D'abord le 29 avril 2024 avec **l'extension annoncée du réseau** qui ira donc de paire avec cette **nouvelle tarification** fortement incitative basée sur un abonnement annuel universel garantissant un **accès illimité à l'intégralité du réseau Sibra** pour **80 € l'année pour les jeunes et les seniors** et **100€ l'année pour les adultes**.

Les usagers pourront retenir la formule simple de « **10€ par mois + 2 mois gratuits** » car la **gratuité du réseau Sibra en juillet et en août est reconduite**. Un tarif solidarité de -50% est également proposé aux plus défavorisés : (40€ ou 50€).

80 € /an

abonnement universel jeunes et seniors

100 € /an

abonnement universel adultes : « 10 € par mois »

Gratuité du réseau en juillet et août !

Contact presse 

“ C’est une nouvelle étape importante pour inciter les Grand Annéciens à prendre le bus. C’est un choc tarifaire qui accompagne un nouveau choc de l’offre avec la refonte annoncée du réseau.

L’Agglomération du Grand Annecy continue de déployer sa politique mobilité sans précédent, notamment pour accompagner la mise en place de la Zone à Faibles Émission Mobilités (ZFE-m) ! ”






Frédérique Lardet – Présidente de l’Agglomération du Grand Annecy

“ Cette tarification est utile pour les entreprises qui abondent à 50% les abonnements domicile/travail. Elles rembourseront bientôt 40€ ou 50€ par salarié abonné au lieu de 182,50€ ! ”

Ségolène Guichard – Première Vice-Présidente en charge de la relocalisation de l’économie, l’industrie et les ressources humaines

Reconduction du dispositif d’aide à l’achat d’équipements cyclables

Déployé pour la première fois en 2021, le dispositif d’aide à l’achat d’équipements cyclables est destiné aux résidents du territoire de l’Agglomération du Grand Annecy et vise à encourager l’usage du vélo. Fort de son succès depuis 2021, les élus ont reconduit pour 2024 selon les conditions définies en 2023, le dispositif d’aide à l’achat d’équipements cyclables.

	VAE	E- Cargo	Vélo Cargo	Remorque	Vélo Pliant (hors VAE)	Vélo	Vélo occasion	Vélo adapté PMR
Revenu fiscal/part								
entre 40 000 € et 18 000 €	200 €	400 €	200 €	150 €	—	—	—	+400 €
entre 18 000 € et 14 089 €	400 €	600 €	300 €	150€	100€	100€	50 €	+400 €
- de 14 089 € (Éligible aide état VAE supp)	400 €	600 €	300 €	150 €	150 €	150 €	70 €	+400 €
Prix Minimum d’achat	800 €	1 000 €	200 €	200€	200€	200 €	—	—
Prix Maximum d’achat	4 000 €	6 000 €	3 500 €	1 200 €	2 000 €	1 500 €	—	—



Budget : 500 000 €

Contact presse 

Mathieu Hutin | Chargé des relations presse | Tél. 06 60 34 44 84 | mhutin@grandannecy.fr
www.grandannecy.fr